VOLET 2

LE DÉPARTEMENT DU LOIRET, PROMOTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE EN TERRITOIRES

La lecture publique est une compétence obligatoire des départements[21]. En ce sens, Le Département du Loiret travaille en partenariat avec les Communes et Intercommunalités pour assurer un service public innovant et de qualité aux usagers.

Centre de ressources du Conseil départemental, la Médiathèque départementale du Loiret a pour missions d'animer et de développer le réseau de la lecture publique loirétain en cohérence avec l'ensemble des politiques départementales. L'activité de l'entité Médiathèque du Loiret sur 2016 et 2017 est marquée par la concrétisation de deux engagements forts du projet de mandat : l'adoption du 1er Schéma départemental de la lecture publique et la modernisation informatique de la Médiathèque départementale du Loiret.

[21] *Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de République dite Loi NOTRe du 7 août 2015.*

4 UN ACCOMPAGNEMENT, pour le fonctionnement quotidien des bibliothèques

Les bibliothèques départementales accompagnent les bibliothèques municipales et intercommunales, prioritairement celles des communes les moins peuplées. Traditionnellement, les bibliothèques départementales travaillent au service des communes de moins de 10 000 habitants. Cependant dans le cadre des dispositions de la loi NOTRe précitée plus avant, cette distinction s'efface dans l'intérêt d'une meilleure diffusion de la culture du Département auprès de ses partenaires et usagers. Les services de conseils et d'ingénierie s'adressent à toutes les bibliothèques publiques. Avec la mise à disposition de l'offre de ressources numériques Loiretek et en particulier avec l'ouverture d'un portail web le 16 avril 2018, les bibliothèques municipales et intercommunales élargissent leur offre culturelle. Les publics des Collèges, des Réseaux d'Assistantes Maternelles ou des associations en sont également bénéficiaires.

Le Département du Loiret se retrouve ainsi, en lien étroit avec l'État et la Région Centre-Val de Loire, au cœur d'un réseau d'acteurs institutionnels, académiques ou associatifs engagés au quotidien en faveur de la promotion de la lecture publique sous toutes ses formes. Le Département agit comme un impulseur et un facilitateur de la diffusion de la Culture.

SES SERVICES ET SON OFFRE CULTURELLE

► Le cœur de mission de la Médiathèque départementale est **le prêt de documents**. Il permet aux bibliothèques et structures partenaires d'enrichir leurs collections. Depuis le transfert des bibliothèques centrales de prêt aux départements, en 1986, les missions des bibliothèques départementales ont nettement évolué et se sont diversifiées, comme en témoigne leur changement de dénomination[22]. Toutefois, « le prêt de documents reste la fonction majeure des bibliothèques départementales, selon toute vraisemblance et sauf exceptions celle qui continue de mobiliser la plus grande part de leur activité »[23].

À la Médiathèque départementale, cette activité reste prépondérante : de la veille documentaire à la préparation de commandes de documents multi-supports en passant par le traitement bibliographique, l'équipement des documents acquis, et enfin les prêts et retours de ces documents aux bibliothèques-partenaires.

[22] L'article L. 330-1 du décret du 27 avril 2017 précise que « les bibliothèques centrales de prêt, transférées aux départements, sont dénommées bibliothèques départementales ».
[23] Extrait du rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques, Les bibliothèques départementales : indispensables autrement, op. cit.

PART DE L'APPORT DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DANS L'OFFRE DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHÈQUES EN 2016

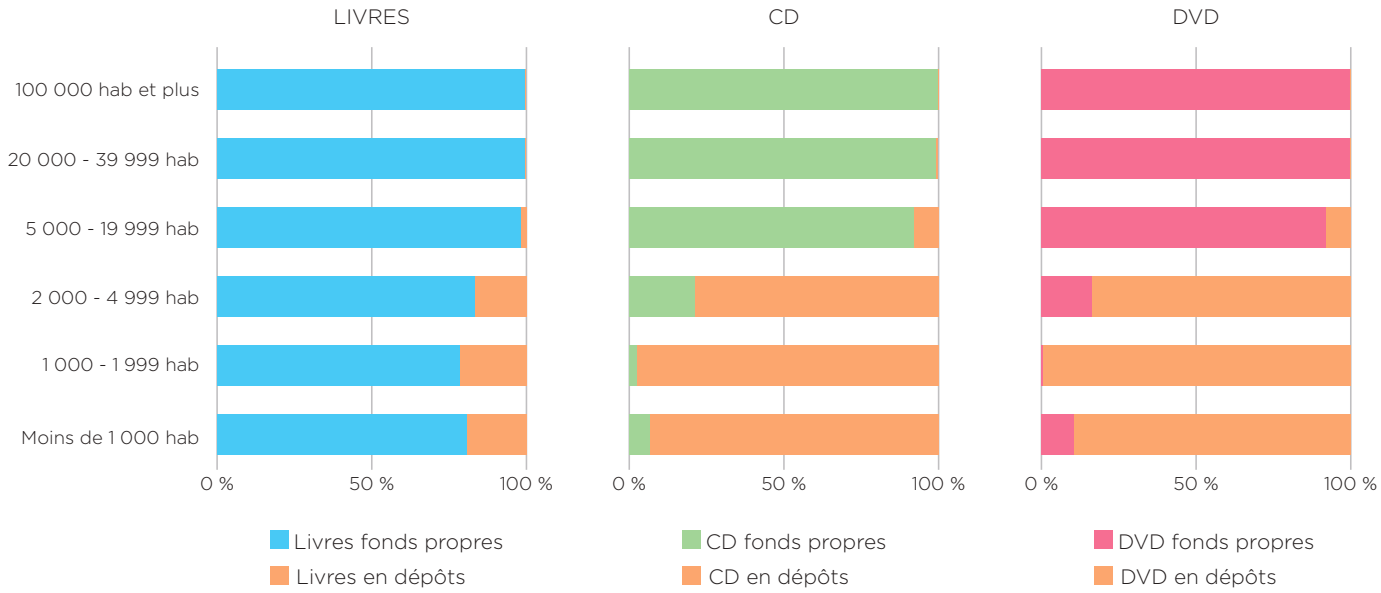

Source : Campagne statistique 2017 relative aux données d'activités 2016 des bibliothèques loirétaines, et données d'activités 2016 de la Médiathèque départementale du Loiret, Médiathèque départementale du Loiret. Échantillon de 114 réponses de bibliothèques analysées.

Les documents prêtés constituent souvent bien plus qu'un simple appoint, comme le montre le graphique présenté ci-dessus. Par exemple, pour les communes de moins de 1 000 habitants, la part de livres prêtés par la Médiathèque départementale représente plus du tiers de l'ensemble des fonds proposés aux usagers. De manière plus significative encore, 94 % des fonds de DVD prêtés par les communes de moins de 5 000 habitants sont les documents mis à disposition par la Médiathèque départementale. Pour les fonds cinématographiques en prêt, la Médiathèque départementale vient majoritairement en substitution des Communes et Communautés de Communes de moins de 5 000 habitants : sur ce seul échantillon, on comptabilise ainsi 28 collectivités qui proposent au prêt des collections de DVD 100 % prêtés par la Médiathèque départementale du Loiret !

Si l'on ne peut qu'encourager les collectivités à constituer des fonds de DVD pour leurs usagers, on peut aussi se réjouir de la pleine complémentarité entre Département, Communes et Communautés de communes pour proposer un service très demandé par les usagers. Rappelons en effet que les fonds de DVD sont le support le plus emprunté en proportion du volume total de documents. En 2016, la Médiathèque départementale a prêté aux bibliothèques loirétaines 61 629 documents dont 37 307 livres, 10 798 CD et 13 524 DVD.

Par ailleurs, pour les communes de moins de 5 000 habitants, **l'apport de la Médiathèque départementale en CD est conséquent et représente 85 % du total des CD proposés au prêt aux usagers**.

PART ET LOCALISATION DES DOCUMENTS DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

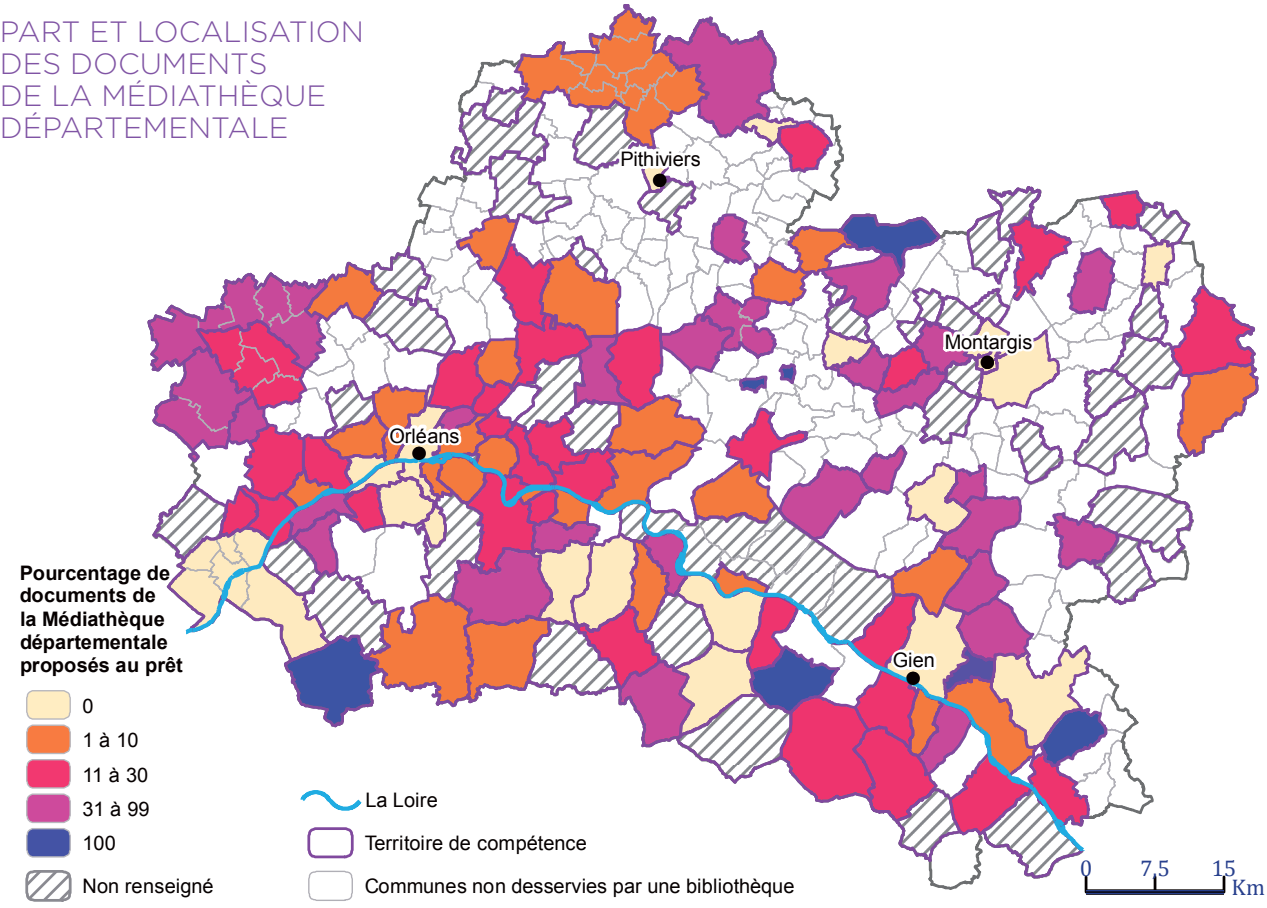

Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données 2017 - BD TOPO®©IGN 2017 - Département du Loiret - Mars 2018 - Reproduction interdite

La localisation des documents prêtés par la Médiathèque départementale à ses partenaires fait ressortir, sinon une localisation homogène sur l'ensemble du territoire, du moins une présence dans tous les territoires du Loiret, notamment les zones rurales.

► **L'évolution des collections de la Médiathèque départementale** du Loiret entre 2016 et 2017 fait apparaître une diminution du nombre de documents intégrés aux collections. Cela résulte d'un plan exceptionnel de *désherbage*[24] (non réalisé pendant plusieurs années) menée depuis 2016 pour renouveler l'offre documentaire à destination des partenaires du réseau de la lecture publique, permettant une meilleure attractivité des collections. Ce plan exceptionnel qui se poursuit par un désherbage en continu facilite aujourd'hui la consultation des bibliothécaires lors des médiations sur le site ainsi que les travaux de commandes de collections des collaborateurs de la Médiathèque responsable des collections jeunesse, littérature, large vision etc. La recherche d'une bonne adéquation avec les aspirations du lectorat est essentielle et s'installe dans la durée.

[24] *L'opération qui consiste à retirer des documents des collections d'une bibliothèque est intitulée « désherbage ». Cette action, qui repose sur une évaluation intellectuelle et scientifique de chaque document, est nécessaire pour maintenir l'attractivité des fonds pour les usagers des bibliothèques. Le désherbage contribue à une valorisation des fonds existants en facilitant une plus grande attractivité et accessibilité des documents auprès des partenaires. Les documents retirés des collections répondent aux critères suivants : le mauvais état physique du document (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse) ; un aspect vieillot et/ou défraichi ; un contenu manifestement obsolète ; un nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins.*

ÉVOLUTION DES COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

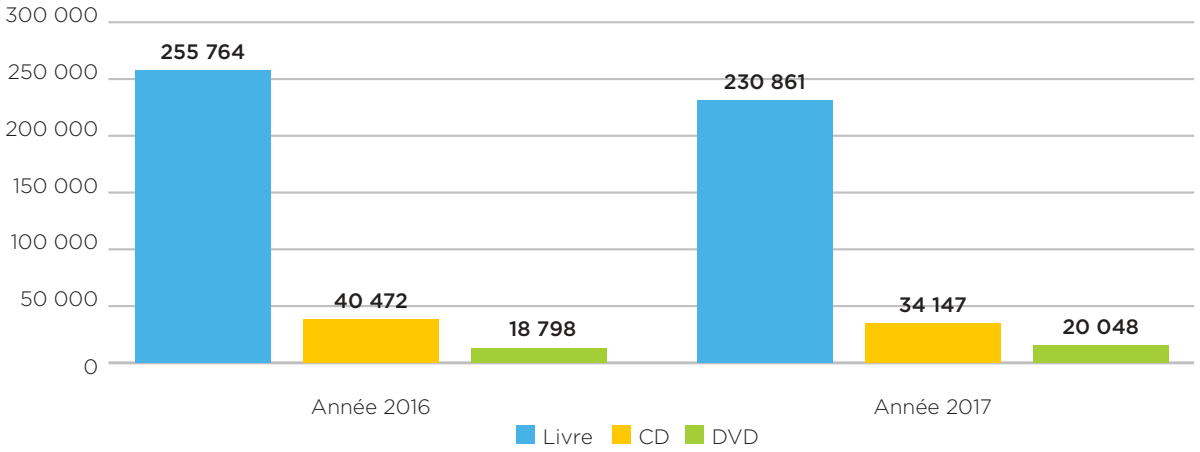

Source : Données d'activité 2016 et 2017 de la Médiathèque départementale du Loiret, logiciels Opsys Aloès et Orphée NX.

Conformément aux orientations de l'Agenda 21, un effort particulier a été porté sur la seconde vie à donner aux documents retirés des collections. Suite à la délibération pour réforme et vente de documents conservés par la Médiathèque départementale du Loiret[25], des ouvrages ont été donnés à des directions et des services départementaux dans le cadre d'une coopération entre la Médiathèque départementale et les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), les Maisons du Département (MDD), la Maison de l'Enfance et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Pour le renouvellement des collections et parallèlement au désherbage mis en œuvre, des acquisitions ont été effectuées pour intégrer notamment des nouveautés aux collections départementales.

► Zoom sur une opération exceptionnelle : **le Vide-Bibli** est une vente aux particuliers de documents retirés des collections départementales. En 2017, deux sessions de « Vide-Bibli » ont été organisées en juin et novembre dans les locaux de la Médiathèque départementale.
À cette occasion, environ 5 000 documents ont été vendus à 800 visiteurs Loirétains : des familles, des étudiants, des enfants venus chercher leurs livres pour les vacances, de jeunes couples constituant leur première bibliothèque avec de beaux ouvrages à prix modique. Cette opération visait, non seulement, à offrir une seconde vie aux collections désherbées de la Médiathèque départementale, mais aussi à faire connaître au grand public l'ensemble des missions du Département du Loiret en faveur de la lecture publique. En 2016 et 2017, 3 sessions ont eu lieu avec un véritable intérêt culturel : *« événement de démocratie culturelle »* ainsi que l'a distingué Monsieur le Président du Conseil Départemental lors de la Session du mois de décembre 2017.

► **La mise à disposition de Ressources numériques**. Au cours des 10 dernières années, les Départements ont progressivement développé l'offre de ressources numériques à l'attention des communes et intercommunalités de leur territoire. Le rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques sur les bibliothèques départementales souligne que les bibliothèques départementales « sont conscientes que ce sujet doit désormais figurer en tête de leurs préoccupations, que des attentes croissantes s'expriment parmi la population (et parfois les élus) ».

Cette offre numérique vise à réduire les disparités d'accès à une offre culturelle. Sous réserve d'être inscrit dans une bibliothèque municipale ou intercommunale, tout habitant du Loiret peut désormais visionner depuis chez lui un film primé récemment ou écouter le dernier album de Johnny Hallyday. Dans certains cas, les surfaces de vente pour les offres musicales ou cinématographiques légales peuvent en effet être relativement éloignées de divers lieux du territoire départemental.

[25] *Délibération adoptée le 23 septembre 2016 par la Commission Permanente du Conseil départemental du Loiret.*

INSCRITS LOIRETEK PAR COMMUNE

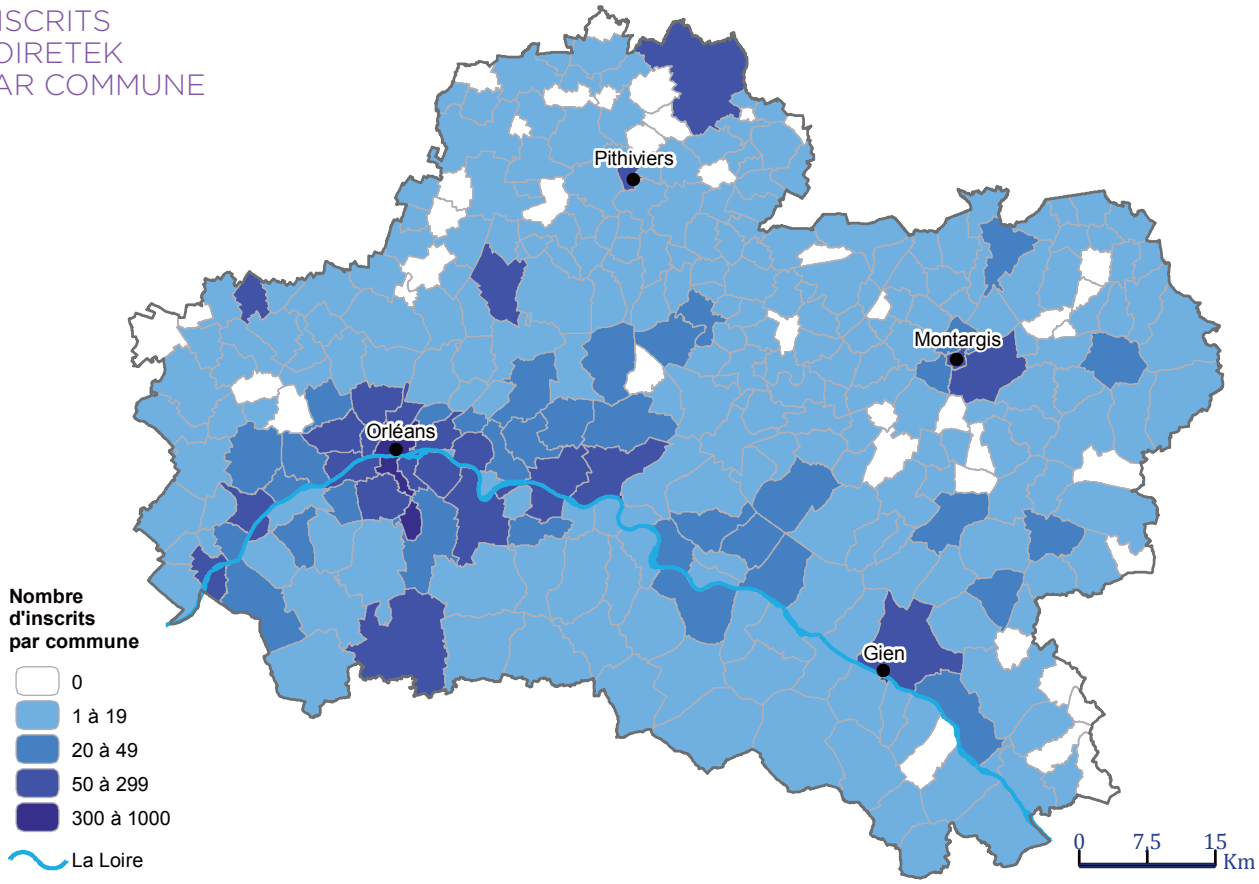

Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données 2017 - BD TOPO®©IGN 2017 - Département du Loiret - Mars 2018 - Reproduction interdite

Les statistiques d'utilisation de Loiretek font apparaître un intérêt marqué parmi les habitants des communes de moins de 10 000 habitants, qui représentent 62 % des comptes actifs Loiretek. De manière tout aussi significative, on note une répartition des inscrits à Loiretek sur l'ensemble du territoire puisque 85 communes comptent entre 11 et 50 inscrits et 29 communes comptent plus de 50 inscrits.

Si les zones urbaines du département comprennent le nombre d'inscrits le plus élevé, la répartition des inscrits sur l'ensemble du territoire est globalement homogène, aucun territoire n'étant dépourvu d'accès à l'offre numérique développée par le Département. Les collaborateurs de la Médiathèque départementale écrivent et publient des **articles valorisant les ressources numériques** disponibles sur Loiretek… et dévoilent des pépites ! En 2017, 63 articles ont ainsi été publiés, valorisant 327 documents présents dans l'offre Loiretek, dans 6 rubriques : *Cinéma, Ados, Musique, Actualités transversales, Livres, et Événements culturels.*

► La Médiathèque départementale propose également **un service de transport** avec depuis 2007 le concours d'un prestataire externe qui réalise la livraison de documents, de malles et de fonds thématiques pour les bibliothèques. Le système de transport permet notamment un acheminement des documents dans les Communes et Intercommunalités les plus éloignées d'Orléans, où est située la Médiathèque départementale. Pour aider les bibliothèques éloignées, la Médiathèque départementale, après indications de leur part, propose de sélectionner pour elles des documents pouvant être acheminés par transporteur : ce sont les échanges sur quotas.

Cela étant, l'échange sur site à la Médiathèque départementale reste l'option privilégiée par les bibliothèques partenaires, qui peuvent ainsi effectuer un choix plus personnalisé en cohérence avec les besoins de leurs usagers.

NOMBRE ET NATURE DES COLIS TRANSPORTÉS PAR BIBLIOTHÈQUE

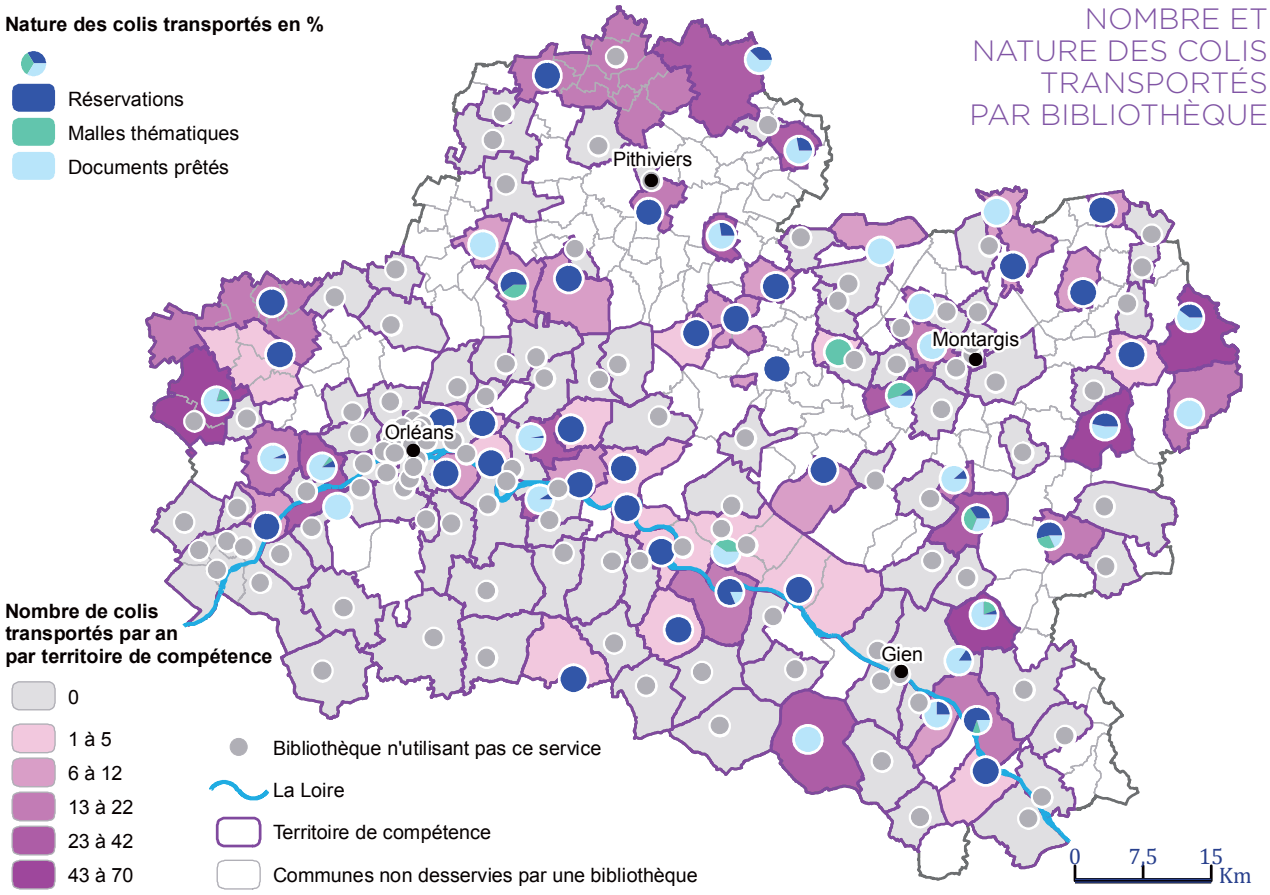

Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données 2017 - BD TOPO®©IGN 2017 - Département du Loiret - Mars 2018 - Reproduction interdite

Les bibliothèques les plus éloignées de la Médiathèque départementale, située à Orléans, sont bien évidemment les plus utilisatrices du service de transport, les déplacements étant pour elles plus contraignants

► **La réservation en ligne des documents** du catalogue de la Médiathèque départementale est un service précieux pour les bibliothèques. En 2017, 3 800 demandes de réservations ont été effectuées par 60 bibliothèques : 1 678 réservations satisfaites, les autres étant déjà en prêt dans d'autres bibliothèques du réseau. Le système de réservations repose sur les navettes de documents dont la circulation doit être fluide pour être satisfaisante et dépend étroitement de la réactivité des bibliothèques alertées pour retourner les documents attendus.

Assurer une circulation efficiente des documents sur l'ensemble du réseau est une action retenue pour le 1er Schéma départemental de lecture publique, pour raccourcir le délai de transmission des réservations et améliorer le pourcentage de satisfaction des demandes[26].

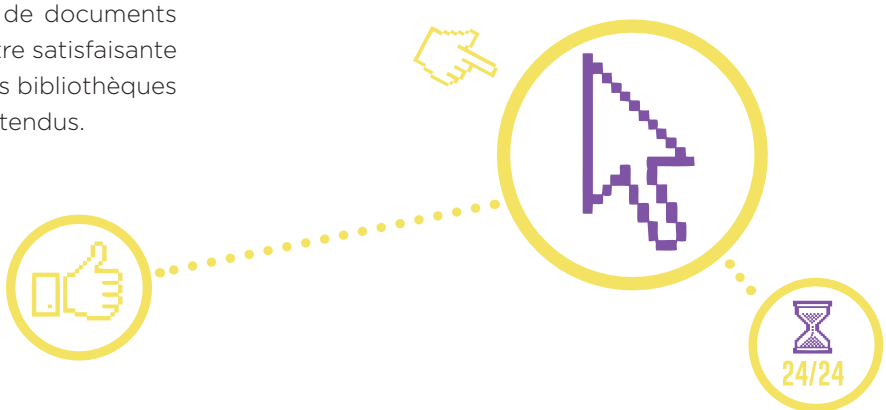

[26] *Dans l'enquête qualitative sur l'offre de services de la Médiathèque départementale, 51 % des bibliothèques indiquent être tout-à-fait satisfaites de la possibilité de réservations en ligne. 7,3 % des bibliothèques ayant répondu ne sont pas du tout satisfaites de ce service et 7,3 % sont peu satisfaites.*

► **6 formations et journées de rencontres professionnelles** ont été assurées sur la période en 2016-2017 à l'attention des partenaires du réseau de la lecture publique départemental.

• **En février :**

Journée d'accueil des nouveaux partenaires à Orléans.

> Objectifs : Développer le sentiment d'appartenance à un réseau à la fois départemental et national. Transmettre des informations et des savoir-faire de base. Favoriser les échanges autour de la lecture publique.

> Intervenants : Médiathèque départementale et d'autres services du Département

• **En mars :**

Journée « Contes et musiques métissées » à Meung-sur-Loire au Théâtre de la Fabrique.

> Objectifs : Répondre à l'attente du réseau sur le thème de l'oralité. Valoriser la richesse des fonds de la Médiathèque départementale dans ce domaine. Aborder le lien entre conte et musique. Faire écho au Salon de Beaugency sur la thématique du métissage. S'associer aux actions de Livre jeunesse en fête dans le cadre de « Souffleurs de contes ».

> Intervenants : Médiathèque départementale et artistes.

Journée professionnelle à destination des membres de l'Association Livres de jeunesse en Fête. La Médiathèque départementale a pu à cette occasion, proposer une visite commentée, rappeler ses missions, valoriser les malles thématiques.

Participation à la journée professionnelle organisée par Val de Lire dans le cadre du Salon du Livre de Beaugency « Métissage à l'œuvre à travers les mots et dans les images ».

• **En juin :**

Journée « Porter ensemble les voix de la lecture » à la Médiathèque départementale.

> Objectifs : Croiser les pratiques de médiation sous la forme d'ateliers, ou expérimenter des médiations nouvelles susceptibles d'être reproduites en bibliothèque ou hors les murs.

> Intervenants : Agents de la Médiathèque départementale, responsables de bibliothèques du réseau, artistes et musiciens.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES ET PUBLICS DES JOURNÉES PROFESSIONNELLES ET DE FORMATION DISPENSÉES PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE EN 2017

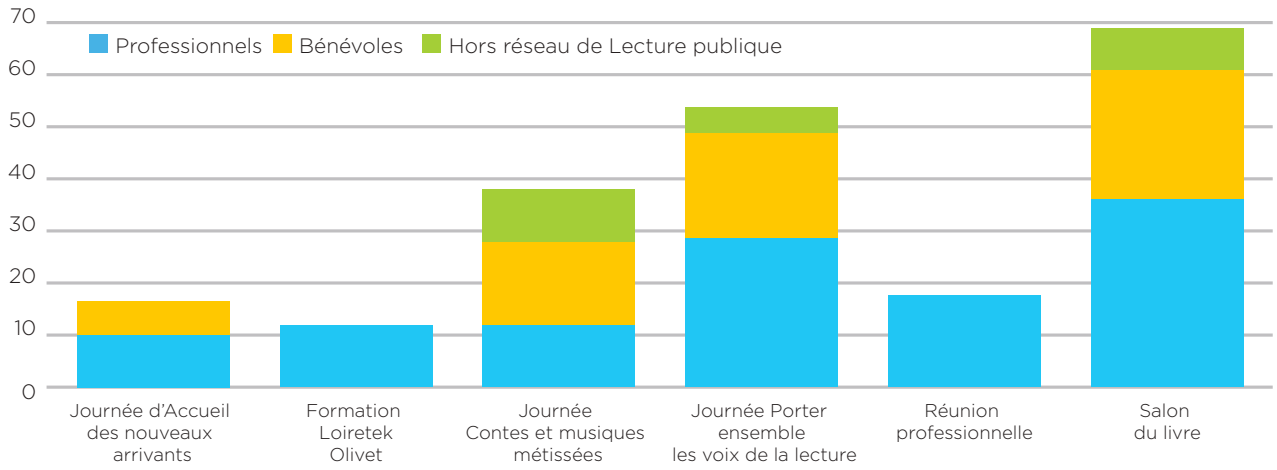

Source : Données d'activité 2017 de la Médiathèque départementale du Loiret.

Les journées de rencontre et les actions de formation sont conçues pour les professionnels bénévoles et salariés de la lecture publique. L'an passé, l'objectif a été rempli du point de vue de la fréquentation et de la diversité des stagiaires présents. Ces temps ont permis des rencontres entre professionnels et des échanges de pratiques. Des structures autres ont également participé à ces temps ouvrant les échanges à d'autres métiers permettant un enrichissement mutuel et vertueux.

L'une des actions du Schéma départemental de la lecture publique consiste à « créer un réseau de formateurs », afin que les formations s'appuient davantage sur les compétences des bibliothécaires de l'ensemble du réseau. Cette action pourrait créer une articulation entre les offres de formation pour la lecture publique entre le Département du Loiret, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et l'Association des Bibliothécaires de France.

SES PARTENAIRES

La Médiathèque départementale travaille en partenariat avec 93 % des bibliothèques du département, ainsi qu'avec les Centres de Documentation et d'Information (CDI) des Collèges, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ou encore des lycées.

Les bibliothèques du réseau n'utilisent pas toutes l'intégralité des services développés par la Médiathèque départementale[27] ; mais, en fonction des situations et des besoins de chacune, il est possible de bénéficier d'un ou de plusieurs des services précédemment cités. La diversité des collaborations entre la Médiathèque départementale et les bibliothèques du réseau reflète les disparités entre bibliothèques en termes de formation des personnels, de budget d'acquisition et de diversité des ressources documentaires proposées aux usagers. Les raisons sont multiples, contentons-nous ici seulement d'en énumérer quelques-unes :

- les surfaces réduites de certains équipements de lecture publique, en particulier dans les petites communes, réduisent le nombre des documents proposés et freinent l'organisation d'actions de médiation ;
- un dynamisme contrasté pour les actions de médiation culturelle : toutes les bibliothèques du réseau de la lecture publique ne sont pas aujourd'hui en mesure d'assurer des séances de contes, d'organiser des expositions, de réaliser des médiations pour tous types de publics. Cela demande en effet une organisation en équipe, du temps spécifique pour la préparation et l'animation et des locaux adaptés ;
- un effort de communication à effectuer par la Médiathèque départementale sur les services qu'elle propose. ***« Développer et promouvoir l'offre de médiation culturelle »*** de la Médiathèque départementale du Loiret constitue à ce titre dès l'année 2018 une action structurante du Schéma départemental de la lecture publique, avec un souci constant d'adéquation entre cette offre et les besoins exprimés par les publics.

Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données 2017 - Insee - Recensement 2015 - population municipale - BD TOPO®©IGN 2017 - Département du Loiret - Mars 2018 - Reproduction interdite

SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE UTILISÉS PAR LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU HORS ORLÉANS MÉTROPLE

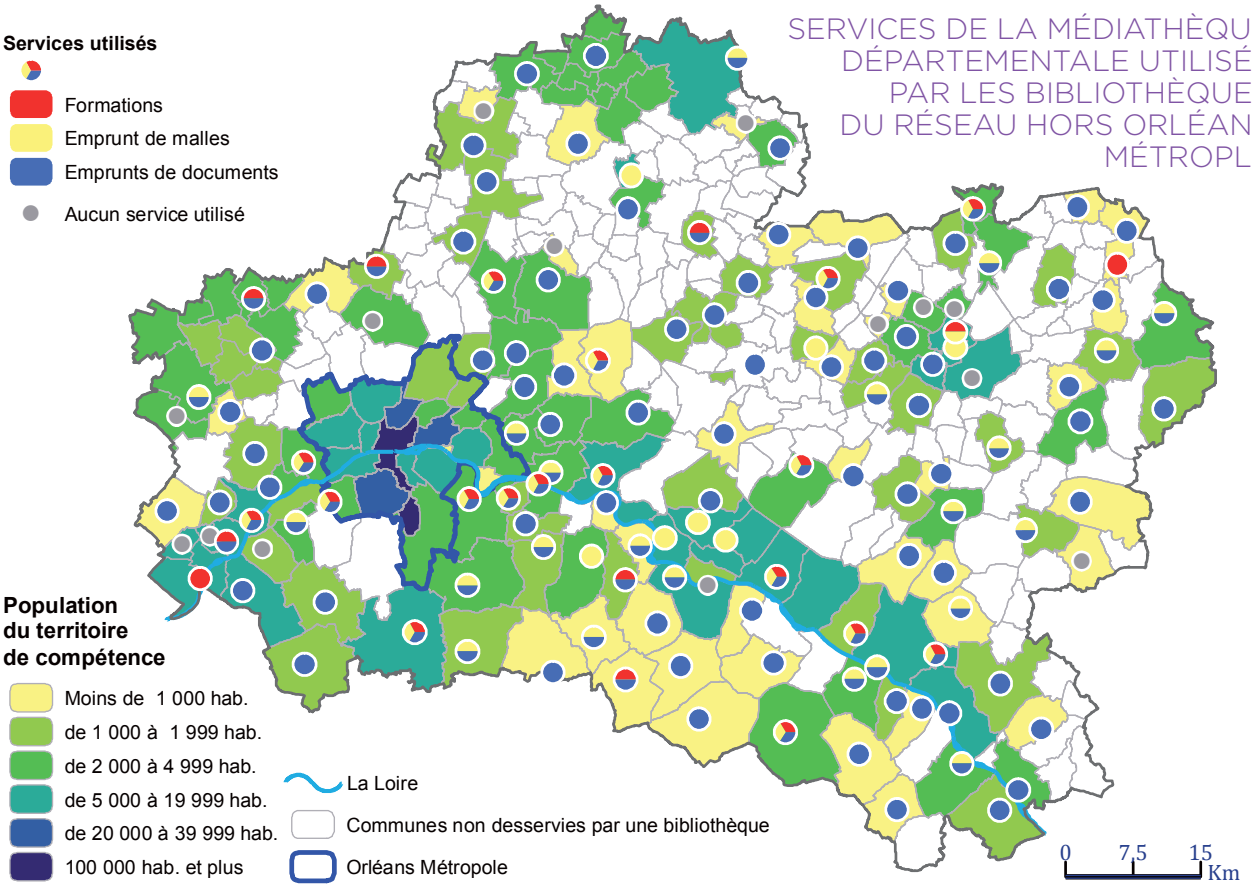

[27] *Pour rappel, les principaux services sont le prêt de ressources documentaires, les formations, l'assistance et le conseil pour la gestion au quotidien des bibliothèques, le prêt de malles thématiques comme supports d'animations.*

SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE UTILISÉS PAR LES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU - ZOOM SUR ORLÉANS MÉTROPOLE

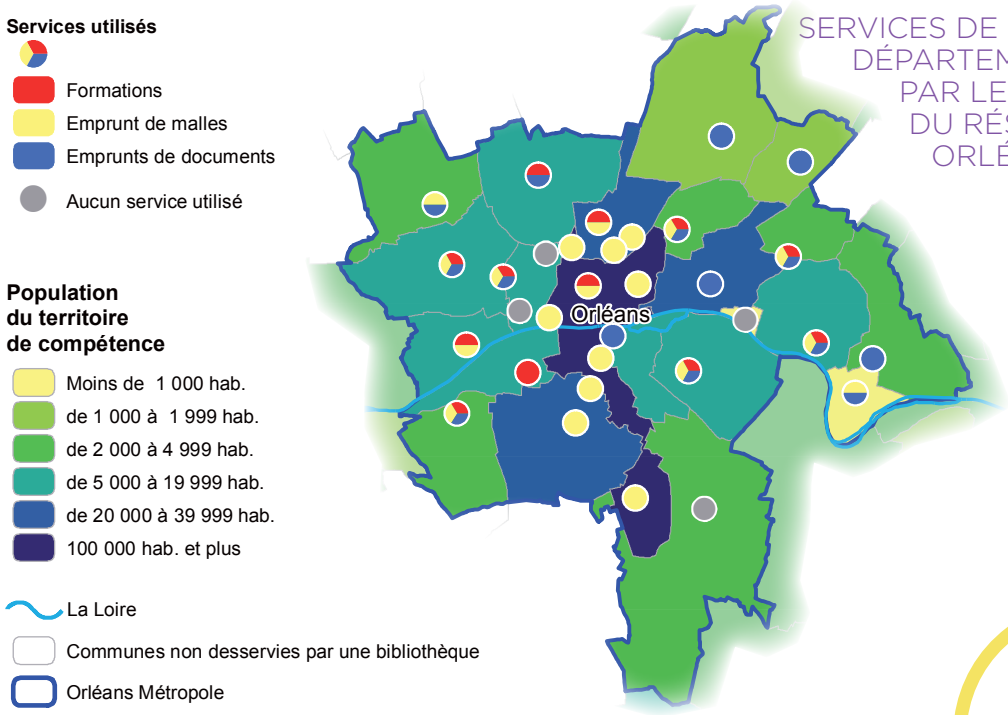

Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données 2016 - Insee - Recensement 2015 - BD TOPO®©IGN 2017 - Département du Loiret - Mars 2018 - Reproduction interdite

LES MOYENS DÉDIÉS

► Depuis juin 2017, la Médiathèque départementale travaille avec **un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque**[28] (SIGB). La Direction de l'Innovation et des Systèmes d'Information, pilote de ce projet, a travaillé avec les équipes de la Médiathèque départementale et le prestataire informatique C3rB pour assurer la migration de la base informatique d'un logiciel et à un autre. Pour l'appropriation de ce logiciel, 15 journées de formation ont été dispensées par le prestataire aux agents de la Médiathèque départementale et des accompagnements ont été proposés aux professionnels du réseau qui l'ont souhaité.

La modernisation informatique de la Médiathèque départementale sera poursuivie en 2018 avec l'ouverture d'un nouveau Portail Web, pour présenter les actions du Département en faveur de la lecture publique et les initiatives menées sur le territoire.

► Pour **l'exercice budgétaire 2017**, la Médiathèque départementale a bénéficié d'une hausse conséquente de budget par rapport aux années précédentes. Cette augmentation reflète le fort engagement des Élus départementaux pour promouvoir la lecture publique.

	2014	2015	2 016	2 017
BP	**176 900,00**	**144 358,00**	**144 358,00**	**240 000,00**
Investissement	50 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Fonctionnement	126 900,00	144 358,00	144 358,00	140 000,00
Facturés / Engagés	**165 122,33**	**143 045,72**	**142 759,92**	**238 488,10**
FONDS PROFESSIONNEL	892,41			2 020,30
FONDS BILINGUE				974,67
FONDS TERRITORIAL	3 042,43	2 025,94	1 842,96	7 890,61
FONDS CONTES	2 155,13	1 921,61	1 557,48	3 462,45

[28] *Logiciel Orphée NX, développé par la société C3rB.*

	2014	2015	2 016	2 017
BANDES DESSINÉES	8 963,08	8 725,64	9 046,70	25 208,75
LARGE VISION	9 219,36	9 877,59	7 931,07	16 288,78
FICTION ADULTES	30 570,88	27 966,55	28 556,35	30 401,53
SECTEUR JEUNESSE	29 444,39	28 842,12	25 562,74	30 010,63
DOCS ADULTES	18 235,11	13 761,89	24 566,55	39 136,63
Total documentaires	**102 522,79**	**93 121,34**	**99 063,85**	**155 394,35**
MUSIQUE	17 173,82	11 981,72	12 924,65	35 186,85
IMAGES	45 425,72	37 942,66	30 771,42	47 906,90
Total multimédia	**62 599,54**	**49 924,38**	**43 696,07**	**83 093,75**

Source : Données d'activité 2017 de la Médiathèque départementale du Loiret.

5

UN FACILITATEUR de projets

LE 1ER SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA LECTURE PUBLIQUE 2015-2021

Inscrit dans le projet de mandat de l'Assemblée départementale pour la mandature 2015-2021, le Schéma départemental de la lecture publique a impliqué tout au long de l'année une diversité d'acteurs passionnés de lecture publique.

Pour l'élaboration du Schéma départemental, plus de 130 personnes ont été consultées - Élus, usagers, bibliothécaires bénévoles et salariés, documentalistes, responsables de services départementaux – à l'occasion de 6 ateliers thématiques et d'une enquête sur l'offre de services de la Médiathèque départementale.

Rythmant la vie du projet, les Comités de pilotage, sous la présidence des élus départementaux, ont réuni à 3 reprises services départementaux et responsables de bibliothèques, pour définir ensemble modalités et actions composant le 1er Schéma départemental de la lecture publique.

L'élaboration du Schéma départemental de la lecture publique, c'est :
- 16 actions au service des bibliothèques du département ;
- 2 évènements de promotion départementale, pour tous publics ;
- 1 volonté commune d'agir pour innover, transformer et valoriser l'action des bibliothèques pour les usagers.

Les 16 actions du Schéma départemental de la lecture publique

- *Développer les actions en direction des publics empêchés des bibliothèques ;*
- *Favoriser l'accès à la lecture pour tous – gratuité d'inscription ;*
- *Accompagner les bibliothèques au quotidien ;*
- *Faire de la Médiathèque départementale un centre de ressources pour ouvrir mieux, plus et pour tous les publics ;*
- *Développer et promouvoir l'offre de médiation culturelle*
- *Assurer une circulation efficiente des documents sur l'ensemble du réseau ;*
- *Promouvoir auprès des élus les valeurs fondant la diffusion de la lecture publique ;*
- *Élargir les collections de la Médiathèque départementale à de nouveaux supports et contenus ;*
- *Promouvoir des initiatives en faveur de la coopération intercommunale ;*
- *Construire ensemble : recenser, partager, mutualiser les pratiques et connaissances ;*
- *Créer un réseau de formateurs ;*
- *Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication pour promouvoir les bibliothèques ;*
- *Encourager l'informatisation des bibliothèques du Loiret ;*
- *Associer les citoyens à la construction de l'offre des bibliothèques ;*
- *Créer une agora pour tous ;*
- *Faire connaître les ressources et services de la Médiathèque départementale.*

L'INGÉNIERIE DE PROJETS : ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS CULTURELS, AIDE À LA DÉCISION ET CONSEILS DOCUMENTAIRES

► En 2017, la Médiathèque départementale a développé un **accompagnement technique** autour de 3 axes :

- Un accompagnement à la prise de compétence lecture publique avec selon les cas un diagnostic, un projet de service et une réflexion partagée. Ce fut le cas pour les Communauté de communes des Terres du Val de Loire de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne et de Val de Sully ;
- Un accompagnement à la gestion de bibliothèque : constitution d'une nouvelle équipe, gestion d'un équipement, animation, informatisation, désherbage, création d'une boîte à livres, ou encore changement de statut juridique. En 2017, les bibliothèques de Cléry-Saint-André, Ingrannes et Dordives ont ainsi pu être accompagnées ;
- Un accompagnement pour les projets d'aménagement, de construction et de déménagement. Ce fut le cas pour les communes de Jargeau, Courtenay et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

► Dans le cadre de la mobilisation du Département en faveur des territoires, **le Département du Loiret est un partenaire financier**. Deux subventions ont été attribuées en 2017 au titre de l'appel à projets d'intérêt communal pour l'installation de la bibliothèque de Bonny-sur-Loire et pour l'acquisition de jeux vidéo et de DVD de la Médiathèque de Saint-Denis-en-Val.

► La Médiathèque départementale est, bien sûr, **un partenaire culturel** des bibliothèques. Elle a développé la mise à disposition de plusieurs fonds documentaires avec 9 créations de fonds cette année (CD, DVD, Vinyles) pour les bibliothèques de Saran, Dordives, Boynes et Saint-Denis-en-Val.

► Enfin, elle est **un partenaire de projets concertés**. Les ateliers thématiques en territoire organisés pour l'élaboration du Schéma départemental de la lecture publique ont enregistré les participations des bibliothèques de Corquilleroy, Châteauneuf-sur-Loire, Chuelles, Ferrières-en-Gâtinais, Arrabloy-Gien, Boismorand, Gien, Les Choux, Bellegarde, Nogent-sur-Vernisson, Boiscommun, Nibelle, Chaingy, Orléans, Férolles, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Montargis, Sandillon et pour le groupe projet : celles du réseau de la lecture publique de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing, Jargeau, Pithiviers, Semoy, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Meung-sur-Loire. Des élus, des documentalistes et des usagers des bibliothèques ont également contribué très activement au succès de ces 6 ateliers participatifs. Elle a également mobilisé pour le groupe projet du rapport départemental de la lecture publique, les bibliothèques de Jouy-le-Potier, Artenay, Olivet, Sandillon.

DES PARTENARIATS DIVERSIFIÉS

► Suite à son adoption par l'Assemblée départementale le 15 décembre 2017, la Médiathèque départementale a signé une convention avec l'Observatoire de la Lecture Publique, émanant du Ministère de la Culture. Ce **nouveau partenariat** permet un enrichissement mutuel de la connaissance des lieux de lecture grâce à une mutualisation de leurs données d'activités.

► En 2017, la Médiathèque départementale a **renforcé le partenariat** avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Centre Val de Loire (DRAC), et avec l'Agence Régionale du Centre pour le Livre, l'Image et la Culture Numérique (CICLIC.) Ces deux Institutions ont pris une part active aux réflexions menées lors de l'élaboration du 1er Schéma départemental de la lecture publique. Par ailleurs, les actions menées avec les bibliothèques départementales de la Région Centre-Val de Loire initiées cette année sont amenées à se poursuivre.

► La Médiathèque départementale a élargi son champ d'action aux **politiques de cohésion sociale et de citoyenneté**, en conformité avec l'adoption d'un 1er Schéma de cohésion sociale en juin 2017. Un partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Loiret et la médiathèque de Saran pour le développement d'une justice restaurative et le prêt de livres aux personnes détenues a ainsi été initié.

6

UN CONTRIBUTEUR de l'animation culturelle en territoires

UN PARTENAIRE DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE

La Médiathèque départementale a participé en 2017 à deux **événements d'initiative nationale** : les Journées du Patrimoine et la Fête de la Science. Elle a aussi été partenaire **d'événements d'initiatives locales** comme le 1er Salon du Livre de Fay-aux-Loges qui mettait à l'honneur des auteurs loirétains (630 entrées) et les Rencontres du numérique organisées par la bibliothèque de Fleury-les-Aubrais.

Elle est depuis 2017 **membre** de Livres de Jeunesse en fête une association de bibliothécaires œuvrant pour le développement de la lecture auprès du jeune public. Elle s'est en particulier investie dans la préparation du festival Souffleurs de contes. Elle est aussi **partenaire** du collectif des conteurs du Centre-Val de Loire avec l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

LE PRÊT D'OUTILS D'ANIMATION

La Médiathèque départementale propose des supports d'animation pour promouvoir et faciliter l'animation des bibliothèques par la création de temps de rencontres autour de supports culturels.

► En 2017, **224 malles thématiques**, dont 17 créées ou actualisées, ont été proposées aux structures partenaires. Ce sont des lots de documents (livres, CD, DVD, jeux, expositions etc.) destinés à accompagner des animations. 47 bibliothèques, 12 collèges, 6 lycées, et aussi des Réseaux d'assistantes maternelles, Maisons de la Jeunesse et de la Culture principalement en ont bénéficié.

LE PRÊT DE MALLES THÉMATIQUES

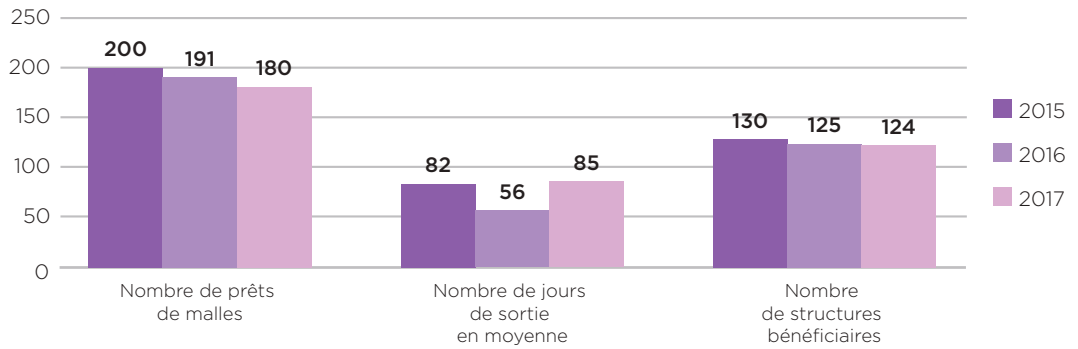

Source : Données d'activité 2017 de la Médiathèque départementale du Loiret.

180 prêts de malles thématiques ont été réalisés pour le plaisir et la curiosité de près de 40 000 Loirétains.

EMPRUNTS DE MALLES THÉMATIQUES PAR BIBLIOTHÈQUE

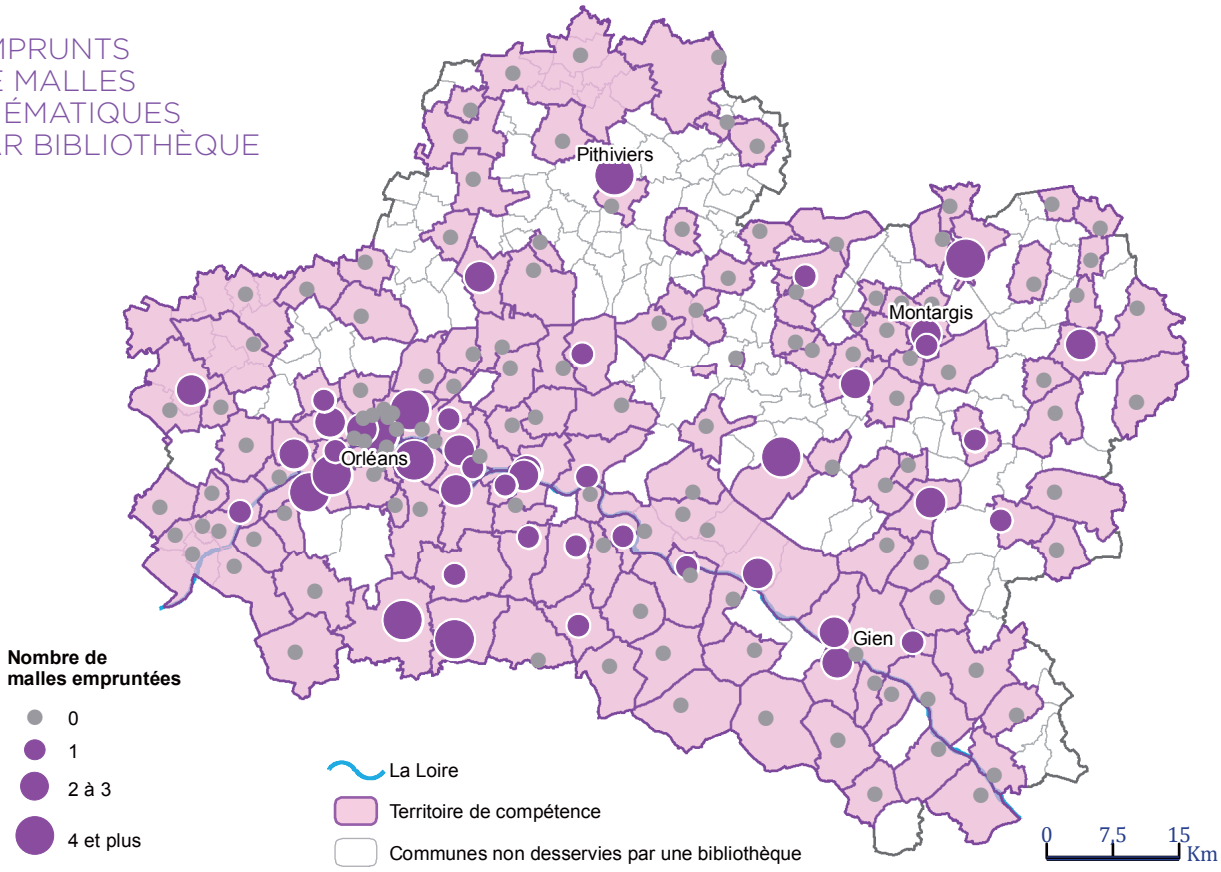

Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données 2017 - Insee - Recensement 2015 - population municipale - BD TOPO®©IGN 2017 Département du Loiret - Mars 2018 - Reproduction interdite

Les malles thématiques de la Médiathèque départementale sont prêtées principalement aux bibliothèques, mais aussi, et de plus en plus, à d'autres structures. La plupart du temps, les bibliothèques qui empruntent les malles thématiques disposent d'un espace suffisant pour valoriser les expositions dans de bonnes conditions. Le souhait d'emprunt des petites bibliothèques est régulièrement freiné pour raison d'exiguïté.

► **23 fonds thématiques :** sélections de documents sur une thématique, élaborées par l'équipe de la Médiathèque départementale à la demande des bibliothèques, le plus souvent en prévision d'une animation. En 2017, 9 bibliothèques, 1 association et 2 lycées ont fait la demande d'un fonds thématique : 23 fonds ont été constitués et prêtés.

► **15 mallettes thématiques :** sélections de documents multisupports créées sur une thématique et empruntables par l'usager ont été empruntées à 16 reprises.

► **21 sélections visuelles et sonores :** sélections de CD ayant toutes un point commun à deviner sur la couverture du livret ; ils ont fait l'objet de 2 prêts.

► **23 « Coups de projecteur » cinéma :** sélections valorisant des œuvres de cinéastes peu connus, ont fait l'objet de 13 prêts.

UNE OFFRE PLURIELLE D'ANIMATION

► Des médiateurs de la Médiathèque départementale sont intervenus en territoire en proposant des **ateliers de découverte du fonds de livres tactiles**. Ces ateliers ont été organisés en partenariat avec la bibliothèque de Corbeilles-en-Gâtinais et l'école municipale où plus de 100 enfants ont pu participer à des ateliers : familiarisation avec les illustrations à toucher, dessins en relief, initiation à l'écriture braille.

► Depuis 2014, **le prix littéraire MangaLoiret** dont la vocation est de favoriser l'épanouissement et l'ouverture culturelle des jeunes Loirétains valorise une offre littéraire autour du manga. Ce prix est destiné à sensibiliser les adolescents aux spécificités graphiques et esthétiques du manga, plus largement au livre, à la lecture, aux usages d'une bibliothèque, et au développement de leur sens critique.

Les jeunes Loirétains élisent leur manga préféré et peuvent défendre leur titre préféré en publiant des commentaires sur le site dédié. La Médiathèque départementale accompagne le déploiement de l'opération auprès des bibliothèques et des collèges participants en mettant à la disposition de leurs publics, les ouvrages en compétition et une sélection complémentaire de mangas. À l'issue des votes, la Médiathèque départementale offre la série complète du manga plébiscité à l'ensemble des structures partenaires de l'opération.

LES DERNIÈRES ÉDITIONS DU E-PRIX MANGA'LOIRET

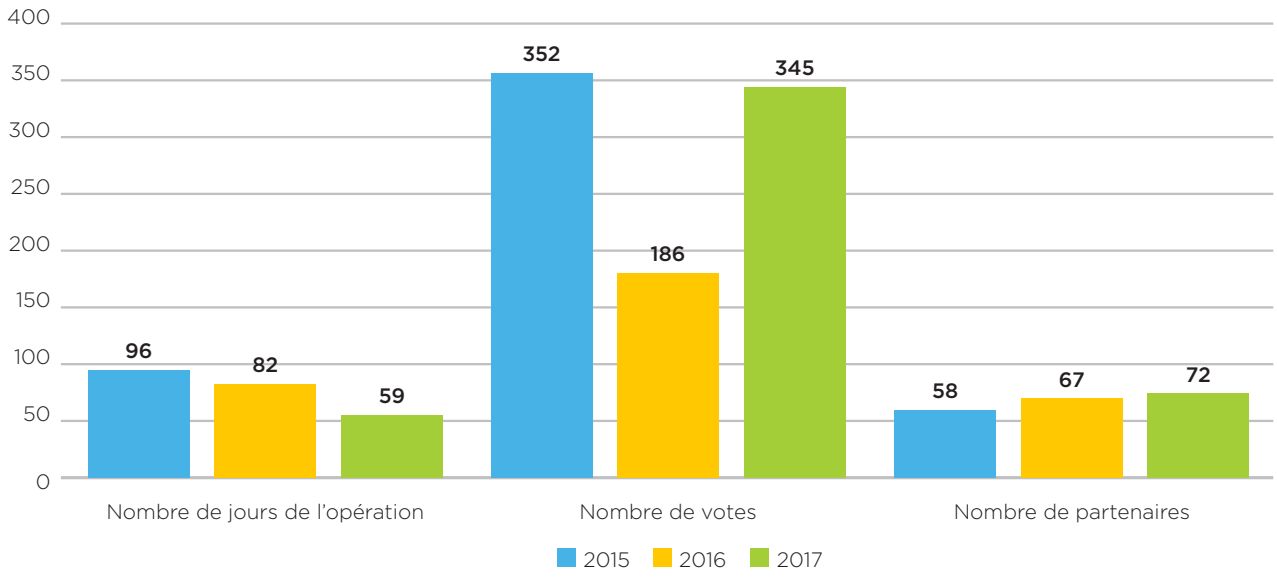

Source : Données d'activité 2015, 2016 et 2017 de la Médiathèque départementale du Loiret.

Placée sous le thème du sport et parrainé par un mangaka Loirétain, Christophe COINTAULT, la quatrième édition de MangaLoiret s'est déroulée du 1er mars au 28 avril 2017. Les jeunes Loirétains ont pu voter pour leur manga préféré sur http://manga.loiret.fr parmi 4 titres en compétition conjuguant sport de combat, jeu traditionnel, et sport d'équipe au masculin et au féminin.

72 structures : 27 bibliothèques, 43 collèges, le lycée Maurice Genevoix d'Ingré et la Maison de l'Enfance ont été partenaires de l'opération, avec le concours de son Comité de sélection regroupant bibliothécaires, documentalistes, responsables de services départementaux et Élus du Conseil départemental junior.

En conclusion

L'activité 2017 pour la politique de lecture publique portée par le Département du Loiret représente une année très riche en réalisations concrètes au service des partenaires du Département, et d'engagements forts inscrits au Projet de mandat de l'Assemblée départementale concrétisés.

La lecture publique au niveau départemental, ce sont 18 collaborateurs à la Médiathèque départementale et les collègues des différents services départementaux œuvrant toute l'année pour accompagner les collectivités dans leurs missions au service des Loirétains.

Garant de l'équité territoriale, le Département du Loiret intervient en complémentarité dans les secteurs les plus déficitaires du point de vue de l'offre de lecture publique, en particulier dans les territoires les plus ruraux et les moins peuplés. Ce rôle en faveur de l'équilibre sur le territoire est poursuivi tout en maintenant la dynamique de développement des actions au service de tous les Loirétains, conformément aux orientations du Projet de Mandat de l'Assemblée Départementale.

BILAN ET MISE EN PERSPECTIVE

La lecture publique en Loiret, c'est :

- 172 bibliothèques, animées par 900 professionnels bénévoles et salariés intervenant au service des usagers ;

- 602 763 Loirétains qui disposent d'une bibliothèque sur leur commune de résidence ;

- 95 982 inscrits dans les bibliothèques du département ;

- 50 059 visites d'enfants lors des accueils de classes ;

- 5 404 accès à l'offre de ressources numériques Loiretek, 302 communes sur les 334 communes du département comptabilisant au moins un adhérent à Loiretek.

C'est aussi des usagers non-inscrits, des participants à des ateliers, des animations, des clubs de lecture, à des dédicaces d'auteurs, à des expositions, mille et une initiatives, belles rencontres, et moments partagés !

Le Département du Loiret, le Ministère de la Culture, les Communes et les Communautés de communes sont pleinement investis pour faire vivre ce réseau de bibliothèques sur le territoire afin de favoriser l'accès des Loirétains et des Loirétaines aux pratiques culturelles.

Le présent rapport d'activité rend compte de l'offre culturelle des collectivités territoriales du Loiret en faveur de la lecture publique pour les années 2016 et 2017. Il a vocation à dégager des pistes d'amélioration, des progrès attendus par les usagers et à s'inscrire dans la durée chaque année par une production dont le livrable serait fixé au mois de juin. Un tel diagnostic annuel permettant de situer le Département du Loiret parmi les autres départements de France, peut également apporter une contribution au plan national dans les orientations prioritaires que se fixe l'État pour les apprentissages, le savoir, les loisirs et dont les collectivités territoriales sont les parties prenantes les plus impliquées.

Conseil Départemental du Loiret

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU LOIRET

POLE CITOYENNETE ET COHESION SOCIALE
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS

Ref : 64331

N° D 4

Session du jeudi 28 juin au vendredi 29 juin 2018

Objet : Présentation du 1er rapport des données d'activité animée et produite par les bibliothèques du Loiret au titre des années 2016 et 2017

POUR INFORMATION

Pour illustrer l'action du Département du Loiret, des Communes, et des Communautés de communes en faveur de la Lecture publique, au titre des années 2016 et 2017 a été réalisé le 1er rapport départemental d'activité des bibliothèques Loirétaines.
Pouvoir présenter à l'Assemblée départementale les solutions correctrices si nécessaire, ce travail indispensable produit dans de nombreux départements constitue un outil d'aide à la décision pour agir dans le cadre du 1er Schéma départemental de Lecture publique et dans un contexte national de valorisation de la Lecture publique en faveur de tous et en tous lieux.

Inscrit dans le projet de Mandat 2015-2021, le Schéma départemental de Lecture publique a fait l'objet d'une délibération adoptée à l'unanimité le 8 décembre 2017 par l'Assemblée départementale, schéma dont les actions et événements entrent en phase opérationnelle au cours de l'année 2018 avec une mise en perspective d'un Contrat-Territoire Lecture entre l'Etat et le Département du Loiret pour une durée de 3 ans.

Le rapport départemental de Lecture publique s'inscrit dans le cadre de cette action, sous la conduite de la Médiathèque départementale au titre de ses missions d'Observatoire de la Lecture publique et grâce au récent partenariat avec l'Etat et l'Observatoire National de la Lecture publique.

Ce rapport a suivi une démarche d'élaboration en mode projet sur la période d'octobre 2017 à mai 2018.

Les responsables des bibliothèques des communes de Sandillon, Jouy-le-Potier, Olivet et Artenay sont venus apporter leur contribution et leur connaissance des territoires et des usagers en coopérant au sein du groupe projet constitué en octobre 2017 et animé par un cadre territorial de la Médiathèque départementale du Loiret. Pour garantir sa fiabilité, sa lisibilité et sa transversalité, les membres du groupe projet se sont adjoints l'expertise et la technicité des services départementaux que sont l'Observatoire des Territoires, le Service d'Information Géographique et la Direction de la Communication et de l'Information.

Les principes qui ont présidé sont

- Le choix d'objectifs précis retenus par les membres du groupe projet, et Madame la Présidente de Commission du Développement des Territoires, de la Culture et du Patrimoine et le Directeur général Adjoint en charge de la Citoyenneté et de la Cohésion Sociale ainsi que le Directeur de la Culture et des Sports

  La préfiguration des publics utilisateurs du présent rapport les Elu(e)s locaux, départementaux et régionaux, les professionnels de la Lecture publique, les institutions de l'Etat et les loirétains consultant le Portail Web Loiretek ;

- La sélection d'indicateurs porteurs de sens pour la 1ère élaboration du rapport départemental des données d'activité des bibliothèques loirétaines

La méthode :

- Des échanges collaboratifs au sein du groupe projet ;
- Une démarche d'approfondissement pour le choix des indicateurs ;
- Une agrégation des données et des analyses permettant progressivement la consolidation du présent rapport puis la conception d'une synthèse communicante.

A partir des données d'activité déclarées annuellement par les 172 bibliothèques du réseau et de celles de la Médiathèque départementale du Loiret, ce rapport propose une analyse de la Lecture publique en Loiret en deux volets l'analyse d'activité des bibliothèques loirétaines et l'analyse de l'activité de la Médiathèque départementale du Loiret, Centre de Ressources documentaires et numériques.

Outil de transparence de l'action publique au service des usagers, il est agréable de soumettre à votre lecture et avis le 1er rapport départemental des données de l'activité des bibliothèques loirétaines qui occupent une place primordiale au service de la Citoyenneté et de la Cohésion Sociale.

A l'issue de la présente Session départementale le document dans son intégralité ainsi que sa synthèse seront publiés sur le portail Web Loiretek

Décision proposée :

- prendre acte du présent rapport départemental 2018 des données de l'activité des bibliothèques loirétaines, tel qu'annexé au présent rapport

Le Président
du Conseil Départemental

Marc GAUDET

Annexe : projet de rapport des données d'activité des bibliothèques loirétaines

Conseil Départemental du Loiret

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU LOIRET

Ref 84381

Session du jeudi 28 juin au vendredi 29 juin 2018

Séance du 29 juin 2018

Délibération N° D 04

Objet : **Présentation du 1er rapport des données d'activité animée et produite par les bibliothèques du Loiret au titre des années 2016 et 2017**

Etaient Présents : M. GAUDET, Président du Conseil Départemental
Mme MARTIN, M. MALBO, Mme LECLERC, M. TOUCHARD, Mme JEHANNET, M. NERAUD, Mme BELLAIS, Mme GALZIN, M. GABELLE, Mme QUAIX, M. GRANDPIERRE, Vice-Présidents
Mme BEAUDOIN, M. BOISSAY, M. BRAUX, M. BREFFY, M. CHAILLOU, Mme CHANTEREAU, Mme CHAUVIÈRE, Mme CHÉRADAME, Mme COURROY, Mme DUBOIS, M. DUPATY, Mme FLEURY, Mme GABORIT, M. GEFFROY, M. GUDIN, M. IMBAULT, Mme KERRIEN, Mme LABADIE, Mme LANSON, M. LECHAUVE, Mme LORME, Mme MELZASSARD, M. SAURY, M. SOLER, M. VACHER, Membres.

Absents excusés : M. BOURILLON, Mme BAUDAT-SLIMANI, M. GUERIN, Mme MANCEAU, M. RIGLET

* * *

Le Conseil Départemental,

Vu le rapport de M. le Président du Conseil Départemental,

Vu le rapport de Madame QUAIX Nadine,

Présenté au nom de la Commission du Développement des Territoires, de la Culture et du Patrimoine,

DELIBERE

Article unique : Il est pris acte du 1er rapport départemental 2018 des données de l'activité des bibliothèques loirétaines, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le document dans son intégralité ainsi que sa synthèse seront publiés sur le portail Web Loiretek.
(Acte est donné)

Date d'affichage : 10 JUIL. 2018
Date de transmission à la préfecture certifié exécutoire : 10 JUIL. 2018
Pour le Président et par délégation,
Rosa ANTUNES
Responsable du service des Assemblées

Pour extrait conforme,
Marc GAUDET
Président du Conseil Départemental

Annexe (PDF) : rapport départemental de Lecture publique

18-057 MCJS • DIRCOM • Juin 2018

Loiret
votre Département

Département du Loiret
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr